

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

ÉTAT PARTIE

France

ÉTAT, PROVINCE OU RÉGION

Collectivité territoriale de Martinique

NOM DU BIEN

Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES À LA SECONDE PRÈS

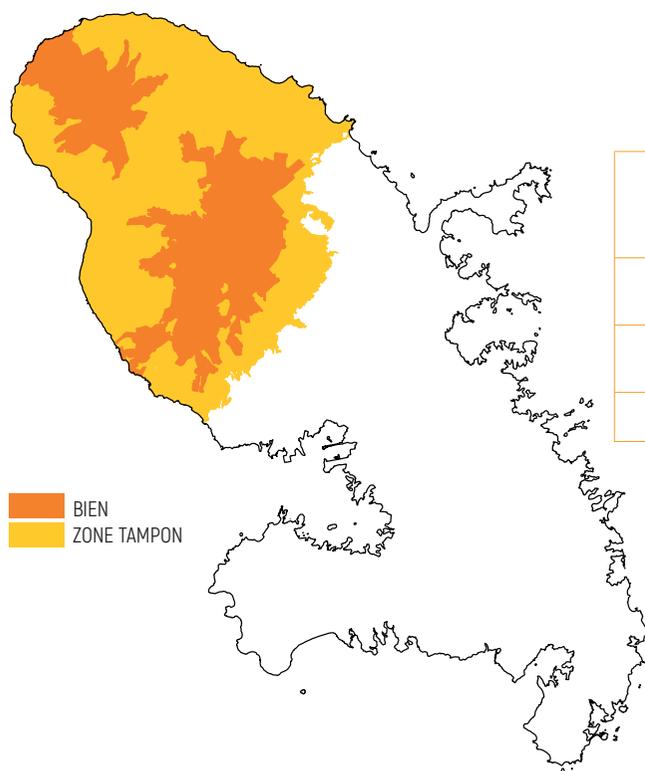
N° D'IDENTIFICATION	NOM DE L'ÉLÉMENT	RÉGION(S)	COORDONNÉES DU POINT CENTRAL	SURFACE DE L'ÉLÉMENT DU BIEN PROPOSÉ À L'INSCRIPTION (ha)	SURFACE DE LA ZONE TAMPON (ha)
01	Massifs de la Montagne Pelée et du Mont Conil	MARTINIQUE	N 14°49'23. 8872" W 61°10'33. 1032"	4 736 Ha	27 581 ha
02	massifs des Pitons du Carbet et du Morne Jacob		N 14°43'20. 66" W 61°5'38. 72"	10 320 Ha	
SURFACE TOTALE				15 056 ha	27 581 ha

DESCRIPTION TEXTUELLE DES LIMITES DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

Le bien est un bien en série, constitué de deux entités situées sur la partie nord de la Martinique.

Les limites du bien proposé pour inscription pour l'entité 01 sont celles du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée (VNOMP) et de ses extensions boisées le long des ravines, ainsi que celles des deux réserves biologiques intégrales (RBI) situées sur les massifs de la Montagne Pelée et du Mont Conil (RBI Montagne Pelée, RBI Le Prêcheur/Grand'Rivière), ainsi que les continuités écologiques qui y sont accolées.

Les limites du bien proposé pour inscription pour l'entité 02 sont celles élargies aux limites de la forêt publique de la RBI des Pitons du Carbet, ainsi qu'une extension boisée jusqu'au littoral depuis le morne Rose de Bellefontaine au Cap Enragé de Case-Pilote. Cette zone est en cours de protection par arrêté de protection de biotope, déjà identifiée en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).



BIEN
ZONE TAMPON

→ Le bien

Il s'agit d'espaces naturels aux qualités biologique et paysagère majeures. Ils s'organisent autour de deux grandes aires géomorphologiques et orographiques d'origine volcanique qui ont édifié la Martinique :

- **le massif du piton Mont Conil et les mornes et pitons** adjacents, associé à l'édifice volcanique récent de la Montagne Pelée et ses différents versants ;
- **le massif du Morne Jacob (ou le massif du Morne Jacob éventuellement) et des Pitons du Carbet, la coulée forestière du morne Rose à Fond Boucher**

Le bien proposé témoigne d'une aventure volcanique exceptionnelle qui a produit l'arc antillais. Cette histoire géologique a conditionné la présence du vivant dans une série d'émergences, d'effondrements, d'érosions, entraînant des recompositions, des essaimages et la constitution de niches écologiques. On retrouve ce processus général parfaitement résumé dans un continuum écologique en Martinique, du fait de la position centrale de l'île dans l'archipel. Il s'est retrouvé lié à l'apparition d'une icône volcanique, la Montagne Pelée, et à une aventure biologique et culturelle qui témoignent autant des concentrations dues à l'insularité (spéciations, triple niveau d'endémisme) que des fécondations (biologiques, culturelles, identitaires) dues au carrefour que représentaient ces îles entre l'ancien et le nouveau monde.

Le bien proposé à la sauvegarde de niveau mondial est donc une dynamique géobiologique et culturelle exceptionnelle, aux fondements indissociables, qui récapitule l'ensemble de la géobiodiversité des Petites Antilles, et concentre des émergences du vivant strictement endémiques, d'une irremplaçable et fragile profusion.

→ Zones tampons

Les principes des zones tampons se fondent sur des repères facilement identifiables et déclinés pour l'ensemble des 18 communes concernées par le projet de bien (limites parcellaires, repères géographiques, lignes de crêtes, courbes de niveaux, ravines, etc.). Elles sont de plusieurs typologies à adapter en fonction des usages et pratiques souhaitées ou souhaitables, et des fonctions des espaces concernés.

Voici leurs grands types en fonction des contraintes aujourd'hui identifiées :

- **Couloirs de biodiversité sanctuarisés**, notamment dans les ravines et cours d'eau, zones boisées ou friches, zones de reconquête écologique postéruptive ;
- **espaces accueillant de l'agriculture traditionnelle et des jardins créoles**, à préserver car mettant en scène et ménageant des points de vues larges sur le bien ;
- **espaces permettant l'accueil et la gestion des flux** de visiteurs, ou à vocation éducative ;
- **agriculture intensive** ;
- **ferme éolienne** ;
- **espaces accueillant de l'habitat dispersé** dans des zones agricoles ou naturelles de qualité ;
- **espaces avec un patrimoine paysager** en lien avec les perceptions lointaines sur le bien et particulièrement remarquables : points de vue, routes paysagères avec vues sur le bien susceptibles de participer à la valorisation du bien ;
- **habitat dense.**

CARTES AU FORMAT A4 DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION MONTRANT LES LIMITES ET LA ZONE TAMPON

- Périmètre du bien ;
- le bien et sa zone tampon ;
- vue aérienne du bien ;
- principaux cours d'eau et axes routiers ;
- communes du bien ;
- plans locaux d'urbanisme ;
- statut foncier ;
- protections ;
- périmètre du Parc naturel régional de Martinique.

Ces cartes sont visibles des pages 19 à 27.

CRITÈRES SELON LESQUELS LE BIEN EST PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

La candidature des **Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique** à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial s'appuie sur deux critères :

Le critère (VIII) : "Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification" ;

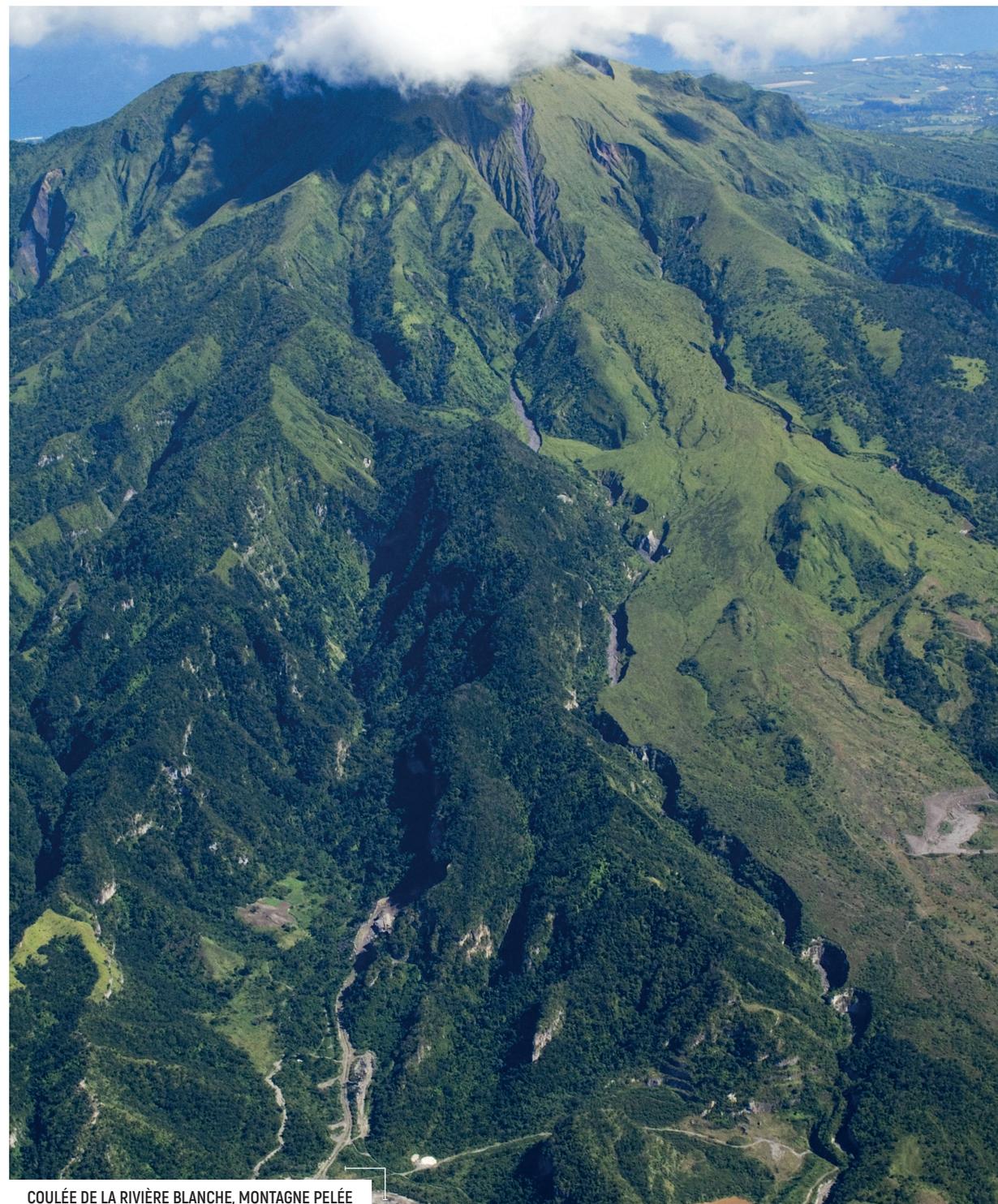
Le critère (X) : "Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation".

PROJET DE DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

BRÈVE SYNTHÈSE

Situés au nord de la Martinique, au centre de l'arc insulaire des Petites Antilles, les "volcans et forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique" constituent un bien forestier montagneux d'origine volcanique, composé d'une série de deux entités couvrant 15 056 ha : les massifs des Pitons du Carbet et du Morne Jacob, plus anciens au sud ; les massifs de la Montagne Pelée et du Mont Conil, plus jeunes au nord. Le bien présente l'ensemble des types forestiers des Petites Antilles, du littoral jusqu'aux sommets, intégrant des forêts climaciques et secondaires anciennes. Il témoigne d'une histoire géologique au fondement d'une géodiversité et d'une biodiversité exceptionnelles, remarquablement préservées.

Au nord de l'île, la Montagne Pelée s'impose majestueusement, culminant à 1 397 m. d'altitude. Elle est indissociable d'un événement majeur dans l'histoire de la volcanologie moderne qui a donné son nom au type éruptif péleén : l'épisode éruptif de 1902, à l'origine de la mort de près de 30 000 personnes et de la destruction de la ville de Saint-Pierre le 8 mai. Les Pitons du Carbet forment, quant à eux, des dômes de lave aux formes extrêmement érigées, dont le point culminant, le Piton Lacroix, s'élève à 1 197 m. Ils constituent, par leur nombre et leur hauteur, l'expression la plus remarquable au monde d'un phénomène géologique très rare.



COULÉE DE LA RIVIÈRE BLANCHE, MONTAGNE PELÉE



FORÊT AU SEIN DU BIEN

Sur chacune de ces deux entités, le bien présente des noyaux de forêts climaciques et une continuité intacte d'écosystèmes végétaux allant du littoral aux sommets de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Ces aires volcaniques abritent d'excellents exemples de forêts humides très anciennes. Les forêts de basse altitude, plus sèches, y sont également très bien conservées pour les îles volcaniques tropicales. La flore et la faune notamment endémiques, y sont exceptionnelles. Le bien se situe au sein d'une zone reconnue par la communauté scientifique internationale comme parmi les plus irremplaçables au monde.



LES PITONS DU CARBET

CRITÈRE (VIII)

Les Pitons du Carbet et la Montagne Pelée illustrent remarquablement les morphologies et les mécanismes volcaniques propres à l'arc des Petites Antilles. Ainsi, les Pitons du Carbet forment des dômes de lave extrêmement érigés du fait de la grande viscosité des magmas dont ils sont issus. La cicatrice de la déstabilisation de flanc qui a permis leur développement est la plus grande de l'archipel des Petites Antilles. Au nombre de douze, dont cinq de plus de 1 000 m d'altitude, ils sont les plus représentatifs de ce phénomène géologique que l'on observe ailleurs uniquement à Sainte-Lucie. Le plus haut, le Piton Lacroix, atteint 1 197 m., soit le plus élevé au monde pour le processus géologique dont il est issu.

Volcan iconique, la Montagne Pelée présente un type éruptif singulier, le dôme de lave à explosions dirigées latéralement, remarquable par la fréquence de ses éruptions passées.

L'épisode éruptif de la Montagne Pelée de 1902-1905 a été particulièrement marquant. En effet, la nuée ardente du 8 mai 1902 a entraîné la mort de 28 000 personnes dans les minutes qui ont suivi l'explosion. Fait extrêmement rare, pendant l'épisode éruptif de 1902, 7 explosions successives se sont produites provoquant l'érection d'une aiguille de 350 m, la plus haute connue de toutes les éruptions à dôme.

Cette éruption constitue une référence mondiale dans l'histoire de la volcanologie, ayant permis de décrire un des grands types d'éruptions volcaniques : le type péléen. Le site est, aujourd'hui encore, un lieu privilégié pour l'étude des sciences de la terre.

CRITÈRE (X)

Le bien se situe au sein d'une zone prioritaire de conservation de la biodiversité au niveau mondial : le hotspot de biodiversité "Iles des Caraïbes".

Il héberge le continuum forestier le plus diversifié et le mieux conservé des Petites Antilles. Ce couvert végétal se caractérise par la qualité et la complétude des successions forestières qui rassemblent tous les types forestiers propres à la Martinique et aux Petites Antilles. Au cœur des versants nord-ouest du massif du piton Mont Conil et sur les pentes inférieures du Pain de Sucre, ainsi que sur les reliefs du Morne Jacob, des formations végétales climaciques non perturbées sont préservées, particulièrement les types de forêts mésophiles et hygrophiles.

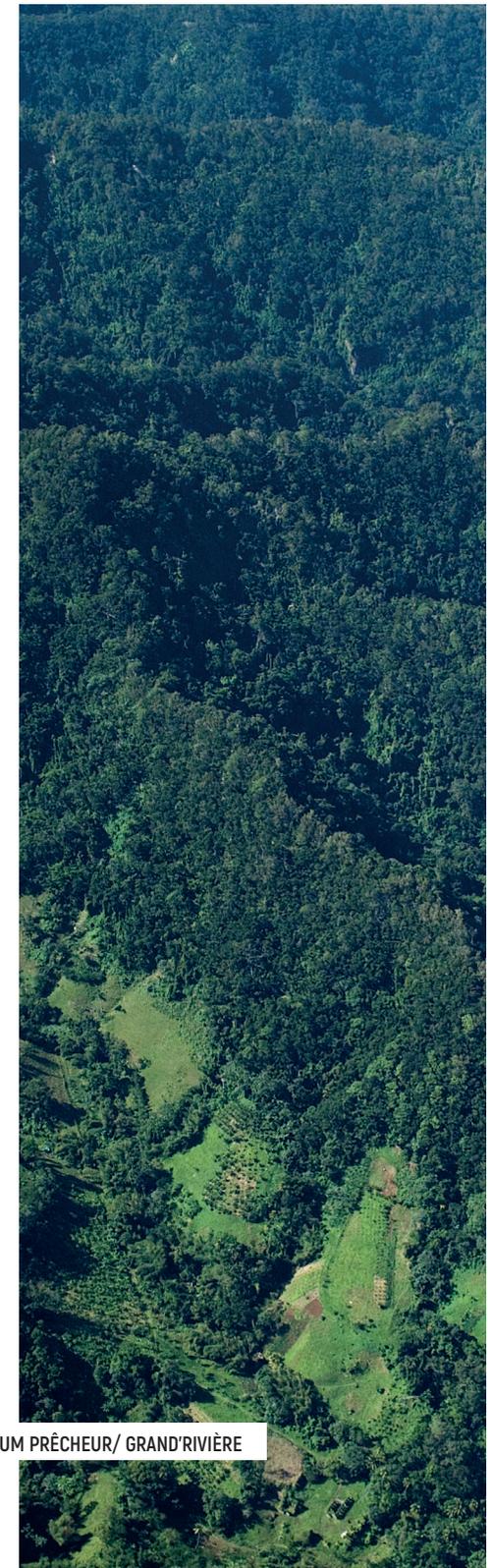
Le bien abrite une flore exceptionnelle composée de 1 058 espèces de plantes vasculaires autochtones dont 816 spermatophytes et 242 ptéridophytes. 51 espèces sont menacées au titre de la Liste rouge nationale des espèces menacées (UICN) telles que le Calumet montagne *Arthrostylidium obtusatum*, le Fleur-boule-montagne *Lobelia conglobata* et l'Aralie *Schefflera urbaniana*, pour lesquelles le bien permettra d'assurer une conservation à long terme.

La flore du bien est représentative de la grande diversité végétale des Petites Antilles et présente un taux d'endémisme régional élevé. Il existe 263 espèces de spermatophytes endémiques régionales (Petites Antilles). La Martinique à elle seule en abrite 186 (soit 71 %).

L'île présente également un endémisme strict en spermatophytes le plus représentatif et le plus important des Petites Antilles : 37 espèces sur les 104 présentes sur l'arc. Le bien abrite 33 de ces espèces endémiques. Cela représente 1/3 des espèces endémiques strictes d'une île au sein des Petites Antilles. Parmi celles-ci, on retrouve : l'Ananas sauvage *Aechmea serrata*, le Bwa débas blanc *Myrcia martinicensis* et le krékéré wouj *Charianthus nodosus*. Leur présence se limite parfois à quelques stations au sein d'une seule entité du bien.

La flore arborée y est aussi particulièrement riche et représente 87 % de la flore arborée des Petites Antilles (soit 401 espèces).

Concernant la faune, le bien se situe dans le Parc naturel régional de la Martinique, classé parmi les 100 aires protégées les plus irremplaçables au monde, dans l'Endemic Bird Area "Petites Antilles" et abrite deux Important Bird Area. La biodiversité animale vient compléter la richesse du bien car il abrite de nombreuses espèces endémiques et remarquables telles que l'Allobate de la Martinique *Allobates chalcopis*, le Murin de la Martinique *Myotis martinicensis*, le Trigonocéphale *Bothrops lanceolatus* ou l'Oriole de Martinique *Icterus bonana*.



LITTORAL SUR LE CONTINUUM PRÊCHEUR/ GRAND'RIVIÈRE



DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

Le bien comprend deux des expressions les plus remarquables du volcanisme de l'arc des Petites Antilles. La Montagne Pelée est le stratovolcan le mieux conservé de la Caraïbe et le dernier volcan actif de la Martinique. Le sommet actuel est constitué des dômes emboîtés des éruptions de 1902 et 1929, dont l'extrusion appelée "le Chinois" est le point culminant à 1 397 m. La morphologie extrêmement érigée et accidentée des Pitons du Carbet leur confère une résistance aux pressions diverses.

Les massifs montagneux sont protégés naturellement par de fortes contraintes d'accessibilité. La plupart des espaces sont constitués de forêts humides très anciennes restées éloignées de toute zone habitée et desservies par de rares sentiers aujourd'hui faiblement pratiqués, pour la plupart effacés par la reprise de la végétation.

Dans les forêts plus sèches (mésophiles et xéro-mésophiles), la majorité des espaces naturels du continuum sont à des stades évolutifs âgés de plus d'une centaine d'années. À l'instar des autres îles de la Caraïbe, différents types d'occupations humaines depuis la période amérindienne jusqu'à la période coloniale ont entraîné des modifications ponctuelles du milieu (jardins créoles ou cultures de rendement) sur les parties basses des massifs. Quelques vestiges et traces subsistent aujourd'hui de ces anciennes occupations, où la forêt a repris ses droits. Cette phase de reconquête lente et graduelle sur une superficie aussi vaste est propre à la Martinique et unique dans l'arc antillais.

MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REQUISES

Le bien se situe au sein du Parc naturel régional de la Martinique. La majeure partie du bien bénéficie de mesures de protection fortes de niveau national. Trois réserves biologiques intégrales (RBI) créées par arrêtés ministériels en 2007 (RBI Montagne Pelée) et 2014 (RBI Pitons du Carbet et RBI Prêcheur/Grand'Rivière), garantissent la protection des massifs et la libre évolution des écosystèmes forestiers. Le secteur du Mont Conil est protégé par décret depuis 1996, en tant que site classé au titre du code de l'Environnement (loi de 1930). En outre, depuis 2010, deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope assurent la préservation des habitats naturels pour deux espèces menacées. Le bien se situe en grande majorité en propriété publique : forêt domaniale et propriété du Conservatoire du littoral.

Depuis 2019, ces forêts publiques du nord de la Martinique bénéficient d'une reconnaissance nationale par l'attribution du label "Forêt d'exception".

Dans le cadre de ces diverses protections, des plans de gestion spécifiques ont été élaborés. Ces documents de gestion et de valorisation trouvent leur cohérence dans le plan de gestion du bien. Celui-ci inclut également des actions de coopération avec les autres biens des Antilles, notamment en matière de gestion et sur l'amélioration des connaissances scientifiques.

Bien que des menaces existent (réchauffement climatique, risques naturels, lutte contre les incendies, espèces exotiques envahissantes, développement anthropique...), les mesures de gestion permettront d'y faire face et de garantir le maintien et le renforcement de sa valeur universelle exceptionnelle.

**NOM ET COORDONNÉES POUR LES CONTACTS
DE L'INSTITUTION / AGENCE LOCALE OFFICIELLE**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MARTINIQUE

Maison du Parc

BP 437

97 205 Fort-de-France cedex

Tél. : **0596 64 42 59**

Fax : **0596 64 72 27**

Courriel : **contact@pnr-Martinique.com**

Adresse Internet : **https://pnr-Martinique.com**

